



Aktion 72 Stunden • Azione 72 ore



Action 72 heures • Acziun 72 uras

**Un projet des organisations de jeunesse suisses
et du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ)
9- 12 septembre 2010**

Formulaire d'inscription et condition de participation pour participants/es

- Je m'inscris à l'Action 72 heures
- Je ne m'inscris pas à l'Action 72 heures (Remplir uniquement les deux premières rubriques)
(Biffer ce qui ne convient pas !)

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ NPA / Localité : _____

Téléphone : _____ Troupe / Meute : _____

Date de naissance : _____ Grandeur du T-Shirt: 10 XS S M L XL

Personne de contact en cas d'urgence pendant l'Action 72 heures (Nom, Adresse, No de téléphone): _____

Cette personne doit être atteignable en permanence durant l'Action!

Je suis assuré(e) de la manière suivante pour la participation au projet:

Assurance accidents: oui non Cie d'assurances: _____

Assurance responsabilité civile: oui non Cie d'assurances: _____

Les données et informations qui suivent sont exclusivement destinées aux responsables de groupes et seront traitées de manière confidentielle. En fonction du projet et/ou du groupe, merci d'indiquer notamment les allergies dont vous souffrez, les médicaments, les indications pour la nuit, l'alimentation et toute autre remarque utile:

Attention: le projet ou l'Action dans son intégralité peut être interrompu en tout temps et les participants renvoyés chez eux. Dans une telle hypothèse, les participants et leurs parents ne peuvent faire valoir aucune prétention.

Conditions de participation :

1. Dans le cadre de l'Action 72 heures, un grand nombre de groupes d'enfants et de jeunes dans toute la Suisse réalisent, pendant trois jours (72 heures) une action ou bien une tâche à contenu/but d'utilité publique, interculturel ou écologique (p.ex. construction d'un biotope, rénovation d'un centre de jeunesse, montage d'une pièce de théâtre dans un foyer de personnes âgées, nettoyage d'un sentier forestier, construction/rénovation d'une aire de jeux, etc.). Les tâches du projet sont sélectionnées et organisées par les responsables des groupes, mais elles ne sont communiquées aux participants qu'au début de l'Action 72 heures.
2. **Le/la participant-e suit les instructions de ses responsables de groupe. Il/elle trait avec soin le matériel qui lui est fourni et se comporte avec tous les égards possibles. Il/elle veille à ne pas causer de dommages.**

La consommation d'alcool ou de drogue est interdite à tout moment de l'action et entraîne une exclusion immédiate.

3. **Les organisateurs du projet (CSAJ, organisations de jeunesse, et les personnes qui les encadrent) ainsi que les responsables de groupes n'assument aucune garantie ni responsabilité contractuelle ou extracontractuelle pour les dommages, les coûts et les obligations (dommages corporels, matériels et patrimoniaux, dommages consécutifs et prétentions de tiers) qui seraient infligés à un participant ou à une personne qui l'accompagne dans le cadre de ce projet ou qui sont causés par eux, ou respectivement une telle garantie/responsabilité est exclue expressément et dans toute son intégralité.**
4. **Il relève de la responsabilité des participants de conclure en temps utile les assurances nécessaires (maladie, accident, responsabilité civile, notamment pour l'utilisation de véhicules à moteur) pour l'Action à leur charge.**
5. Le/la participant-e atteste l'exactitude de toutes les indications faites. Il/elle déclare qu'il/elle a compris et qu'il/elle accepte les conditions de participation. Il/elle est responsable de ce que toutes les personnes qui l'accompagnent connaissent également les conditions de participation et les respectent.

Pour les participants mineurs :

Les parents attestent l'exactitude de toutes les indications faites. Ils déclarent qu'ils ont compris et qu'ils acceptent les conditions de participation. Ils attestent avoir expliqué les conditions de participation aux participants et aux personnes qui les accompagnent et qu'ils assument la responsabilité pour eux.

Lieu, date : _____ Signature : _____

Signature des parents (si tu as moins de 18 ans) :

Nom(s)/Prénom(s) : _____

Signature(s) : _____

Envoyer l'inscription au plus vite à :

Cécile Ischer, Ch. du Signal 47a, 1807 Blonay